

DOSSIER INSCRIPTIONS

2^{ème} championnat national de tir à l'arc jeunes
Benjamin – Minime – Cadet
CONTRES (41) 6 et 7 mai 2023



Vivons ensemble l'expérience sport et culture !

vivons ensemble l'expérience sport et culture !

SOMMAIRE

01/ LETTRE D'INFORMATION	P. 3
02/ QUESTIONNAIRES TECHNIQUES	P. 5
03/ QUESTIONNAIRES ORGANISATEUR	P. 12
04/ PROGRAMME	P. 14
05/ PLAN DE CONTRES	P. 15
06/ LISTE DES HEBERGEMENTS	P. 16

LETTRE D'INFORMATION

Emetteur : Florence HABRANT, responsable de la commission nationale tir à l'arc
Destinataire : associations pratiquant le tir à l'arc
Copies : Patrick LAURENDEAU (vice-président aux activités sportives), membres de la commission nationale tir à l'arc, arbitres
Date : 20 janvier 2023
Objet : 2^{ème} championnat national de tir à l'arc jeunes à Contres – 41700 Le Controis en Sologne, les 6 et 7 mai 2023

Cher(e) Ami(e),

Nous avons donc le plaisir de vous adresser le dossier du championnat national jeune de tir à l'arc. Cette compétition est ouverte aux catégories BENJAMIN, MINIME et CADET.

Elle aura lieu en salle à **CONTRES – 41700 Le Controis-en-Sologne**.

L'association dispose de **15 cibles soit 60 archers maximum**. En cas de dépassement de cette capacité, il sera mis en place un deuxième groupe ce qui monte la capacité à **120 archers maximum**.

QUESTIONNAIRES TECHNIQUES

Coordonnées pour l'envoi des documents :

FSCF, à l'attention de Pauline TARDIVEAU, 22 rue Oberkampf – 75011 PARIS.

Tél. 01 43 38 65 70 – pauline.tardiveau@fscf.asso.fr

1. Les **feuilles d'engagements définitives** qui devront être dûment remplies. La période d'inscription est fixée du **27 mars au 16 avril 2023 (à l'exception des équipes)**. **Aucune inscription ne sera prise en compte en dehors de cette période**. Elles devront être accompagnées de la part fédérale des droits d'inscriptions (chèque à l'ordre de la FSCF) correspondants. **Exceptionnellement, les justificatifs de participation au CNH, à un championnat départemental ou à un championnat régional ne seront pas demandés. Une copie des inscriptions est à adresser par mail au référent CNE de la commission : fscf.tiralarc.cne@gmail.com**
2. **Le document « Aide aux associations »** à remplir et à renvoyer **avant le 16 avril 2023** (en même temps que les inscriptions définitives) avec le Relevé d'Identité Bancaire de l'association. Sans ce document, vous ne pourrez prétendre à une aide financière de la fédération pour votre déplacement (voir les conditions sur le formulaire). Les kilométrages et le nombre d'archers seront indiqués par la fédération.

QUESTIONNAIRES ORGANISATEURS

Les questionnaires sont à renvoyer à l'organisateur en respectant les dates limites :

ALBOUY Corinne – 7 route du Moulin Neuf « Bodice » – 41120 CELLETES

Mail : corinne.albouy@wanadoo.fr

Le règlement de ce championnat national est [consultable sur le site de la FSCF](#), rubrique « Règlements et textes officiels ».

Privilégier le remplissage des formulaires directement sur votre ordinateur. Il suffit ensuite d'imprimer via PDF Creator (pour créer un fichier PDF) uniquement la page concernée (n'envoyez pas systématiquement tout le dossier) et l'envoyer aux destinataires voulus par mail.

PDF Creator est un outil gratuit permettant de créer des fichiers PDF très simplement à partir de n'importe quelle application dotée de fonctions d'impression.

Il suffit de faire une recherche sur internet, le télécharger puis l'installer.

Ou sinon il vous suffit de cliquer [ICI](#) pour accéder au téléchargement automatique du logiciel à installer.

Nous tenons, comme les organisateurs, au strict respect des horaires et en l'occurrence pour la cérémonie d'ouverture, la présentation des associations et la cérémonie de clôture (respect des horaires mais également participation de tous).

Quelques rappels ou renseignements importants :



- Le chèque, libellé à l'ordre de la FSCF, doit accompagner le formulaire d'engagement. Bien vérifier que le montant correspond exactement au nombre de binômes engagés.
- Les dates de naissance pour les catégories doivent être conformes à celles réactualisées.
- Remplaçants : voir règlement pour les nouvelles dispositions concernant le remplacement des archers.
- Nous insistons sur le fait que les dossiers incomplets, illisibles ou adressés hors délais feront l'objet d'un retour systématique. **Le non envoi par mail des inscriptions au responsable national constitue également un dossier incomplet.**

Tous les membres de la commission nationale, le service activités de la FSCF et moi-même restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

En espérant vous compter très nombreux, nous vous prions de croire, cher ami(e), à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Florence HABRANT,
Responsable de la commission nationale
de tir à l'arc

QUESTIONNAIRES TECHNIQUES

1. PRE-INSCRIPTION ARCHERS

Nom de l'association :

Ville : Département :

Nom du président : Téléphone :

Nom du responsable :

Adresse :

CP : Ville :

Téléphone Fixe : Téléphone portable :

Email :

2. PREVISIONS ARCHERS INDIVIDUELS

Soyez le plus proche de la réalité. **Ne pas indiquer les remplaçants !**

	Classique	Poulies		Classique	Poulies
Benjamin			Cadet		
Benjamine			Cadette		
Minime Fille					
Minime Garçon					

Fiche à retourner obligatoirement par mail avant le 20 mars 2023 à la commission nationale : fscf.tiralarc.cne@gmail.com

3. ENGAGEMENT SAISON 2022-2023

Nom de l'association :

Ville : Département :

Nom du président : Téléphone :

Nom du responsable :

Adresse :

CP : Ville :

Téléphone Fixe : Téléphone portable :

Email :

Période d'inscription du 27 mars au 16 avril 2023

Droit d'engagement à joindre obligatoirement au présent imprimé :

	Quantité	Inscription Binôme (30€)		Montant Total
		Part fédérale (FSCF)	Part organisateur (Contres)	
Binôme		10,00€	20,00€	
La part fédérale est à envoyer à la FSCF (chèque à l'ordre de la FSCF) La part organisateur est à envoyer à l'organisateur en même temps que l'acompte des repas (chèque à l'ordre de CD FSCF 41).				Part fédérale : € Part organisateur : €

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et l'accepte par la présente.
 A : le 2023
 Signature du président de l'association,

L'inscription à la compétition ne sera validée qu'après retour du dossier complet (feuille engagement avec droits d'engagements, liste des archers avec arc et catégories. Tout dossier incomplet ou erroné sera immédiatement retourné à son expéditeur et l'inscription mise en attente.

Coordonnées pour l'envoi par courrier :
 FSCF à l'attention de Pauline TARDIVEAU, 22 rue Oberkampf 75011 PARIS

A retourner également obligatoirement par mail à la commission nationale :
fscf.tiralarc.cne@gmail.com

CATEGORIE 2023

Jeunes

Benjamine	BF	<i>âgés de 12 ans et moins</i> Nés(e) après le 31 décembre 2010
Benjamin	BH	
Minime Fille	MF	<i>âgés de 13 et 14 ans</i> Nés(e) entre le 01 janvier 2009 et le 31 décembre 2010
Minime Garçon	MH	
Cadette	CF	<i>âgés de 15 à 17 ans</i> Nés(e) entre le 01 janvier 2006 et le 31 décembre 2008
Cadet	CH	

Les archers devront être obligatoirement en possession d'une licence **AC, AM ou AMC** au 1^{er} janvier 2023.

Contrairement à ce qui est indiqué à l'article 27 du règlement de l'activité, les jeunes archers inscrits au championnat national d'été n'auront pas à justifier d'une participation à au moins une des compétitions suivantes :

- le championnat national d'hiver (CNH, qui a son règlement spécifique) ;
- le championnat du comité régional d'appartenance ;
- le championnat du comité départemental d'appartenance.

Seules les catégories ayant au minimum 4 participants seront récompensées. Les catégories ayant moins de 4 archers seront regroupées.

4. FORMULAIRE INSCRIPTION BINOME JEUNE

Nom de l'association :

Nom et prénom du représentant de l'association :

Titulaires

	Nom et Prénom	N° de licence	Date de naissance (JJ / MM / AAAA)	Arc	Catégorie (suivant le règlement)
Binôme 1					
Binôme 2					
Binôme 3					
Binôme 4					
Binôme 5					
Binôme 6					
Binôme 7					
Binôme 8					

Remplaçants

1					
2					

5. CHAMPIONNAT NATIONAL FSCF : EQUIPE JEUNE

A remettre le jour de la compétition, ne pas envoyer à la FSCF.

Nom de l'association :

	Nom et prénom
Equipe 1	
Equipe 2	
Equipe 3	
Equipe 4	
Equipe 5	

6. ACCREDITATIONS ENTRAINEURS

Nom de l'association :

	Nom et prénom
Equipe 1	
Equipe 2	
Equipe 3	
Equipe 4	
Equipe 5	

Il n'est autorisé qu'un seul entraîneur par équipe de 4 archers.

Toute équipe non complète peut quand même avoir un entraîneur (exemple : un binôme seul).

Seuls les entraîneurs en possession d'une licence au 1^{er} janvier 2023 seront acceptés.

Seuls les entraîneurs inscrits au préalable auront accès au terrain.

Ils devront être en tenue de leur association.

7. AIDE AUX ASSOCIATIONS

A renvoyer impérativement **avant le 16 avril 2023** avec les questionnaires techniques à la FSCF. (Après cette date, aucune demande ne sera plus prise en compte)

Nom de l'association :

Ville : Département :

Nom du président : Téléphone :

Nom du responsable :

Adresse :

CP : Ville :

Téléphone Fixe : Téléphone portable :

Email :

Nous vous rappelons que cette aide, validée par le Bureau directeur du 12 février 2022, est réservée :

- aux compétitions de jeunes de moins de 18 ans (en individuel ou en équipe),
- pour les associations dont le siège social est à plus de 70 km du lieu de la compétition (trajet aller uniquement pris en compte, via Mappy),
- aux associations hors du département du lieu de la manifestation,
- aux associations ayant régler les frais d'engagement dus.

La somme allouée à chaque association est calculée en multipliant le nombre sportif de moins de 18 ans présents par le nombre de kilomètre parcourus puis par le prix unitaire du kilomètre (0.05 cts/km). Nous attirons votre attention sur le fait que :

- les remboursements inférieurs à 25€ ne sont pas versés.
- les associations du département ne sont pas concernées.

Cette aide vous sera réglée par virement bancaire directement sur le compte de votre association.

Important : joindre obligatoirement un RIB.
(Toute demande non accompagnée d'un RIB ne sera pas prise en compte et aucun rappel ne sera fait)

Réservé à la Fédération, ne pas remplir.

Distance kilométrique : Kms (*données issues de Mappy ou ViaMichelin*)
Nombre de tireurs présents : (*figurant sur le palmarès*)
Montant viré à l'association : €

QUESTIONNAIRES ORGANISATEUR

8. PRE-INSCRIPTION REPAS

Nom de l'association :

Ville : Département :

Nom du président : Téléphone :

Nom du responsable :

Adresse :

CP : Ville :

Téléphone Fixe : Téléphone portable :

Email :

Nombre d'archers	
Nombre d'accompagnateurs	

9. PRE-RESERVATION DES REPAS

Indiquez le nombre total : archers et accompagnateurs

Samedi Midi Plateau repas 15 €	Samedi soir 18 €	Dimanche midi Plateau repas 15 €	Dimanche midi Panier repas à emporter 12 €

Menus sans porc.

**Fiche à retourner par mail ou courrier à l'organisateur avant
le 20 mars 2023**

ALBOUY Corinne – 7 route du Moulin Neuf « Bodice » – 41120 CELLETES
Mail : corinne.albouy@wanadoo.fr

10. RESERVATION DES REPAS

Nom de l'association :

Ville : Département :

Nom du président : Téléphone :

Nom du responsable :

Adresse :

CP : Ville :

Téléphone Fixe : Téléphone portable :

Email :

Repas	Tarif	Quantité	Montant global
Samedi midi	15 €		
Samedi soir	18 €		
Dimanche midi	15 €		
Panier repas à emporter	12 €		
Archer sans repas (Frais Organisateur)	5 €		
Total			

Arrhes à joindre à la réservation, soit 50 % du montant total et **ne pas oublier de joindre la totalité de la Part Organisateur aux arrhes (20 € par binôme)**

Somme restant due, à régler à l'accueil dès votre arrivée

Fiche à retourner par courrier à l'organisateur avant le 16 avril 2023

ALBOUY Corinne 7 route du Moulin Neuf « Bodice » 41120 CELLETES

Mail : corinne.albouy@wanadoo.fr

Accompagnée d'un chèque libellé à l'ordre de : CD FSCF 41

Vu les délais entre les inscriptions et la date du championnat national, les arrhes versées ne seront pas remboursées en cas d'annulation.

PROGRAMME

Samedi 6 mai 2023

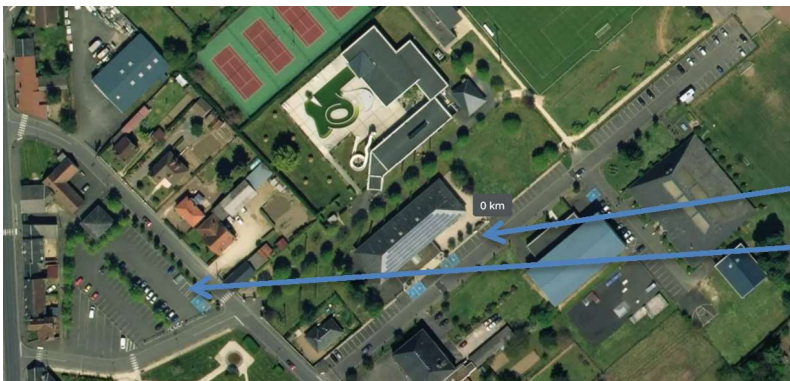
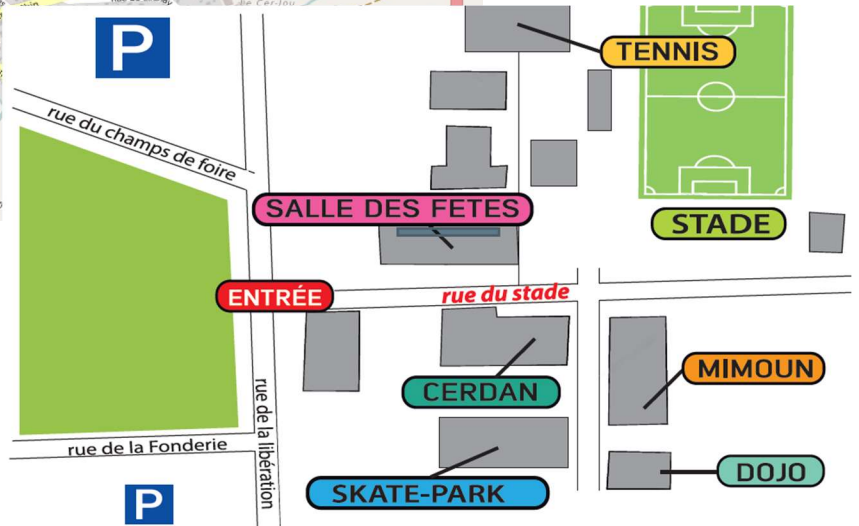
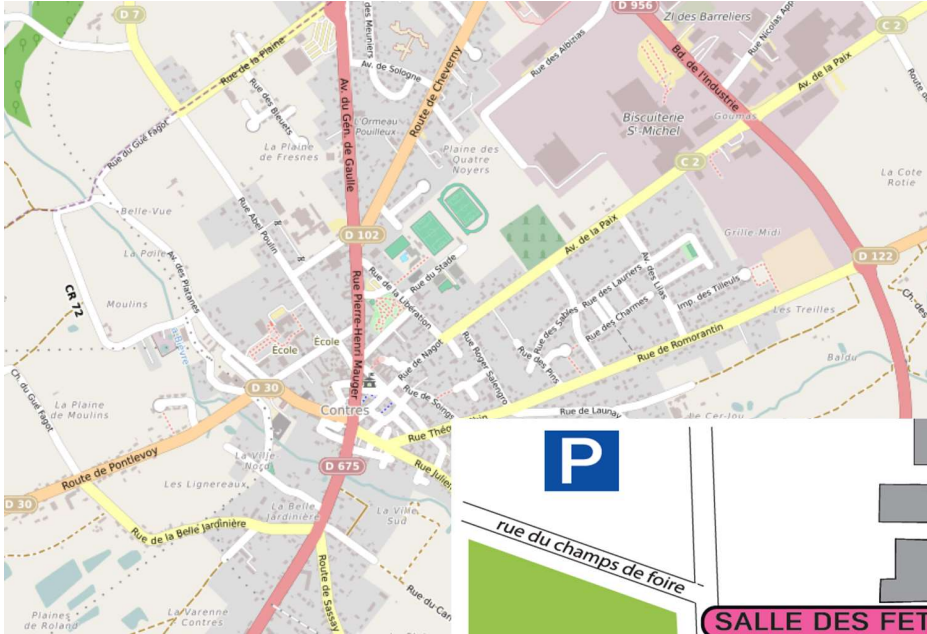
- **11h30** : Licences, greffe et accueil à la salle des Fêtes
- **12h00** : Repas à la salle des Fêtes
- **13h15** : Réunion des capitaines à la salle des Fêtes
- **13h30** : Ouverture du National à la salle Mimoum
- **13h45** : Contrôle du matériel
- **14h15** : Echauffement à distance
- **14h45** : Début des tirs 20 volées avec une pause de 15 min à la dixième volée
- **18h00** : Fin théorique des tirs
- **19h00** : Apéritif offert par la mairie et contrôle des scores par les capitaines à la salle des Fêtes
- **20h00** : Repas et palmarès du CNH (catégories jeunes) à la salle des Fêtes
- **23h00** : Fin de la soirée

Dimanche 7 mai 2023

- **8h30** : Echauffement à la salle Mimoum
- **9h00** : Début des tirs
- **10h30** : Fin théorique des tirs
- **11h00** : Contrôle des scores par les capitaines à la salle de tir
- **11h30** : Palmarès et clôture du national à la salle des fêtes
- **12h30** : Repas avec départ des archers à l'issue du repas

**Ce programme est établi pour un groupe.
Si les pré-inscriptions dépassent la capacité de 60, ce programme
sera adapté aux 2 groupes
et communiqué aux associations inscrites
dès la fin des pré-inscriptions.**

PLAN DE CONTRES



Stationnement Rue du Stade ou Rue de la Libération

LISTE DES HEBERGEMENTS

CAMPINGS

Camping Sites et Paysages Les Saules /
4 étoiles (site web) / Cheverny
Réservation en ligne :
<https://www.camping-cheverny.com>
A 7 km de Contres

Camping la grande Tortue / 5 étoiles (site
web) / Candé-sur-Beuvron
Contact : camping@grandetortue.com
tél : 02 54 44 15 20
A 18 km de Contres

Camping Le Gué / 3 étoiles (site web)
/Chémery
tél 02 54 32 97 40
ou en ligne sur le site web : camping-le-gue.com
A 10 km de Contres

Camping Les Cochards / 4 étoiles / Seigy
(site web)
Réservation en ligne :
<https://lescochards.com>
A 19 km de Contres

Camping L'Heureux Hasard / 2 étoiles
06 84 25 71 69
A 4 km de Contres

HOTELS

Ibis Styles Contres Cheverny / 3 étoiles
3 impasse Vaurobert – Contres – 41700
Le Controis-en-Sologne
tél : 02 46 71 02 21
mail : HB8E1@accor.com
A la sortie de Contres

Logis Hôtel Le Vieux Fusil / 3 étoiles
1140 route de Contres – 41230 Soings-en-
Sologne
tél : 02 54 98 71 31 (ou sur le site web)
A 7 km de Contres

Hôtel Cheverny « La vie est belle » / 2
étoiles
8 route de Blois. Cormeray
Tel : 06 88 42 10 85 (voir site web)
Mail : dechartrenathalie@gmail.com
A 8 km de Contres

Logis Hôtel Saint Hubert / 3 étoiles
122 rue Nationale – 41700 Cour-Cheverny
Réservation sur le site web ou tél : 02 54
79 96 60
A 10 km de Contres

Hôtel de France / 3 étoiles (réservation sur
site) [https://www.hoteldefrance-
contres.com](https://www.hoteldefrance-contres.com)
37 - 39 Rue Pierre-Henri Mauger, 41700
Le Controis-en-Sologne
Tel : 02 54 79 50 14

Nombreux gîtes et appartements à louer
(Contres est proche du Zoo de Beauval).
Voir sur les sites « gîtes de France »,
Airbnb, etc.